



Rennes, Angers le 7 novembre 2023

## NON À LA RÉAUTORISATION DU GLYPHOSATE

**Le 13 octobre dernier, la Commission européenne a échoué à obtenir des 27 représentants d'états européens qu'ils votent à la majorité sa proposition de réautorisation du glyphosate en Europe.**

**Un nouveau vote doit avoir lieu le 16 novembre.**

Cet échec est une lueur d'espoir pour ceux qui se préoccupent des effets des formulations pesticides du glyphosate sur la santé humaine et l'environnement.

Pour nous, la question fondamentale ne porte pas sur la durée de prolongation de l'autorisation, mais sur l'arrêt complet des formulations contenant du glyphosate. Il est impératif que les pays européens, en particulier la France, évaluent les formulations complètes des pesticides de synthèse, ce qui mettrait fin à l'usage de ce pesticide le plus utilisé au monde, ainsi qu'à l'utilisation de tous les autres pesticides de synthèse. En Allemagne, l'interdiction du glyphosate sera mise en œuvre dès 2024. Par contre en France, au début de son premier mandat, le président Macron s'était engagé à mettre fin à l'utilisation du glyphosate au plus tard en 2021. Depuis, il est revenu sur cet engagement.

Alors que dès 2015, la recherche scientifique académique a qualifié le glyphosate, même à petite dose, de cancérigène probable pour l'homme, l'agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) en minimise les risques, en se basant essentiellement sur les données fournies par les fabricants de pesticides. Elle néglige les preuves scientifiques irréfutables émanant d'organismes tels que l'INSERM en France, qui appellent à son interdiction au sein de l'Union européenne.

Les paysannes et paysans sont les premiers touchés par l'utilisation des pesticides de synthèse ; malgré un processus de reconnaissance en maladie professionnelle compliqué, de plus en plus de pathologies sont dorénavant reconnues et imputables à l'usage de ces produits.

En outre, le glyphosate participe à l'agrandissement sans limite des exploitations agricoles en permettant de s'affranchir de pratiques agricoles mettant pourtant l'emploi et l'agronomie au cœur des modes de production. Des solutions alternatives existent et ont déjà fait leurs preuves : désherbage mécanique, rotations, mise en place de prairies, paillages... Sortir du glyphosate comme sortir des pesticides de synthèse demande une véritable volonté politique, française et européenne, qui doit s'accompagner de moyens pour garantir un revenu aux paysans :

- Un accompagnement technique et financier pour modifier les pratiques, prenant en compte tous les aspects
- des politiques agricoles et environnementales cohérentes et protectrices (clauses miroir dans les accords de libre-échange, instauration des prix minimum d'entrée, rémunération des services environnementaux de l'agriculture paysanne, ...)

En outre, les conséquences négatives de son usage sur la santé, la qualité de l'eau, la biodiversité sont supportées par les citoyens et la collectivité et non par les utilisateurs et les vendeurs.

Nous, citoyens engagés, estimons que la santé des agriculteurs, des riverains et des consommateurs doit être placée au premier plan, bien au-dessus des intérêts des lobbys de l'agro-industrie.

**C'est pourquoi, nos associations se réuniront lors d'un pique-nique pour exprimer notre refus de réautoriser un produit aussi controversé que le glyphosate :**

**Vendredi 10 novembre à 12h,  
Devant la mairie d'ANGERS  
Boulevard résistance et déportation**

**Signatures :**

Confédération Paysanne du Maine et Loire	Confédération Paysanne de Bretagne	Faucheurs Volontaires d'OGM
FNE Anjou	Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest	PIG BZH
GABB Anjou	Vitré Tuvalu	Secrets Toxiques
Collectif environnement val d'Authion 49	La Passiflore (Fougères)	La Nature en Ville (35)
Collectif environnement Sèvre et Loire (44)	Osons (St Malo)	SN21 (56)